



SOMMAIRE

BREVES

p.2 à 8

☆ Agriculture

[Débats au Conseil sur l'avenir de la PAC après 2013](#)

[Lancement d'un appel d'offres pour une évaluation des programmes de développement rural 2000-2006](#)

☆ Budget

[Révision des règles en matière d'accès aux fonds de l'UE](#)

☆ Concurrence

[Lancement d'une consultation en matière d'aides d'Etat applicables aux SIEG](#)

☆ Education et Formation

[Erasmus : un nombre record d'étudiants pour les années 2008/2009](#)

☆ Energie

[La Commission fait le point sur la mise en œuvre des RTE-E](#)

[Plan de relance économique européen : réaffectation de 114 millions d'€ pour l'efficacité énergétique](#)

☆ Environnement

[Protection des forêts au menu du Conseil Environnement du 11 juin 2010](#)

[Changement climatique : débat sur l'objectif de réduction des gaz à effet de serre de 30% dans l'UE](#)

[Deux nouveaux instruments pour lutter contre la perte de biodiversité](#)

☆ Pêche et Affaires maritimes

[Lancement d'une consultation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action de l'UE en faveur des oiseaux de mer](#)

[Règlement « Méditerranée » : les Etats membres rappelés à l'ordre](#)

☆ Politique de cohésion

[Adoption de la déclaration de Tolède sur la régénération urbaine intégrée](#)

[Adoption d'un règlement facilitant l'accès aux fonds structurels](#)

Revue de presse

p.9 à 10

Agenda

p.11

Site conseillé

p.

Appels d'Offres

p.12 à 13

Offres de partenariat

p.14

Consultations

p.15

Bibliothèque

p.16 à 18

CONTACT

Antenne de la CTC

36 rue Breydel

B- 1040 Bruxelles

Email : ctc.bruxelles@skynet.be

A LA UNE

Le Conseil européen du 17 juin 2010

Les chefs d'Etat et de gouvernement des 27 États membres de l'UE se sont réunis en Conseil européen, le 17 juin dernier à Bruxelles, et ont adopté des conclusions sur les sujets suivants :

Stratégie UE 2020

Le Conseil européen a adopté formellement la nouvelle stratégie européenne pour la croissance et l'emploi, la stratégie UE 2020 (voir Echos d'Europe n°57 et 58). Il confirme ainsi les grands objectifs qui constitueront les objectifs communs de l'UE et des Etats membres et marque son accord sur la quantification des indicateurs en matière de d'éducation, et d'inclusion sociale et de pauvreté :

- Emploi : porter à 75% le taux d'emploi des femmes et hommes âgés de 20 à 64 ans ;
- Recherche-développement : porter à 3% du PIB le niveau cumulé des investissements publics et privés ;
- Energie et Climat : remplir les objectifs 20-20-20 ;
- Education : réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 10% et porter à 40% au moins la proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans ayant eu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent ;
- Inclusion sociale et pauvreté : réduire de 20 millions le nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion.

Le Conseil européen s'est également félicité de la présentation par la Commission européenne de la 1^{ère} initiative phare concernant une stratégie numérique pour l'Europe et demande la création, d'ici 2015, d'un marché unique numérique pleinement opérationnel. Enfin, le Conseil européen a fait savoir qu'il attend avec intérêt la présentation des autres initiatives phare d'ici la fin de l'année.

Economie et budget

En matière de gouvernance économique, le Conseil estime que l'amélioration de la discipline budgétaire passe par le renforcement des volets préventif et correctif du Pacte de stabilité en assortissant la trajectoire d'assainissement vers l'objectif à moyen terme de sanctions. A partir de 2011, les programmes de stabilité et de convergence seront présentés, dans le cadre d'un « semestre européen », par tous les Etats membres à la Commission européenne.

En ce qui concerne la surveillance macro-économique, le Conseil européen demande la création d'un tableau de bord afin de mieux évaluer l'évolution et les déséquilibres en matière de compétitivité et l'élaboration d'un cadre de surveillance efficace tenant compte de la situation particulière des Etats membres de la zone €.

Enfin, concernant les services financiers, le Conseil souhaite la garantie la résilience et la transparence du secteur bancaire et qu'à ce titre les résultats des tests d'analyse de la solidité des banques européennes soient rendus publics pour la 1^{ère} fois et que chaque Etat membre instaure des systèmes de taxe bancaire.

L'Estonie bientôt dans la zone €

L'Estonie respectant tous les critères de convergence fixés par le traité, le Conseil a accueilli favorablement la proposition de la Commission européenne prévoyant l'adoption par cet Etat membre de l'€ le 1^{er} janvier 2011.

La demande d'adhésion de l'Islande à l'UE

Le Conseil européen a donné son feu vert à l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Islande.

Plus d'infos : http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/115348.pdf

AGRICULTURE

Débats au Conseil sur l'avenir de la PAC après 2013

Lors du Conseil Informel qui s'est tenu du 30 mai au 1er juin dernier à Mérida (Espagne), les ministres européens de l'Agriculture ont échangé sur le futur de la PAC après 2013, à partir du document de travail de la Présidence espagnole qui propose d'orienter le débat sur la contribution de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire à la stratégie UE 2020, sur les priorités, défis et instruments de la PAC après 2013 et sur le renforcement de la gouvernance.

Ainsi sur les futures priorités de la PAC, la Présidence espagnole souhaite que le futur régime d'aide directe aux agriculteurs accorde une plus grande attention aux défis de la sécurité alimentaire, à la croissance économique dans l'industrie européenne agroalimentaire, à la croissance de l'emploi dans l'agriculture et le secteur alimentaire et à la durabilité économique, environnementale et sociale de l'agriculture européenne. En matière de développement rural, le document souligne que la priorité devrait être accordée au renforcement de la compétitivité des entreprises, aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs, aux actions qui participent activement à la lutte contre le changement climatique mais aussi aux mesures permettant à l'agriculture de relever des défis, tels que la gestion des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement.

Cette rencontre informelle a également permis de donner quelques informations sur la position des Etats membres, avant le début officiel des négociations.

Une nette majorité d'Etats membres s'est ainsi exprimée en faveur du maintien du budget agricole au-delà de 2013 (France, Pays-Bas, Allemagne, Italie et Portugal) et a reconnu la place centrale que doit occuper la PAC dans la stratégie UE 2020. Concernant les futures priorités de la PAC, les Etats membres restent plus divisés.

Le ministre français de l'Agriculture, M. LE MAIRE s'est quant à lui exprimé en faveur d'une réforme ambitieuse et a dévoilé l'intention de la France d'opérer un rapprochement avec l'Allemagne et la Pologne pour avoir davantage de poids lors des négociations. Reste que les divergences entre la France et la Pologne sont profondes sur les critères d'attribution des aides directes : les Polonais, comme les autres nouveaux Etats membres, revendiquent la fin des références historiques dès 2014, alors que la France défend l'idée de procéder par étape.

Le Commissaire Dacian CIOLOS a quant à lui annoncé la publication de la Communication sur la réforme de la PAC post 2013 pour début novembre 2010 et a présenté les contributions reçues dans le cadre de la consultation publique sur l'avenir de la PAC, ses principes et objectifs, lancée le 12 avril et clôturée le 11 juin derniers.

Les contributions sont disponibles à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/agriculture/cap-post-2013/debate/contributions/index_fr.htm



Lancement d'un appel d'offres pour une évaluation des programmes de développement rural 2000-2006

La Commission européenne vient de lancer un appel d'offres pour une évaluation ex-post des programmes de développement rural 2000-2006 financés par le FEOGA (voir rubrique « *Appels d'offre* »). Les objectifs sont d'obtenir une évaluation complète de l'opportunité, la cohérence et l'efficacité des différents programmes et mesures, et d'identifier les facteurs influençant la contribution de ces mesures aux futures priorités d'une politique de développement rural. Le budget maximum alloué à cette étude est de 500.000€ et la date de clôture de l'appel d'offre est le 16 août 2010.

BUDGET

Révision des règles en matière d'accès aux fonds de l'UE

Suite à une consultation clôturée en décembre dernier, la Commission vient de présenter son projet de révision du règlement financier de l'UE, qui comprend des changements visant à simplifier l'accès aux fonds de l'UE par une réduction des formalités administratives et la réalisation d'économies pour les bénéficiaires de l'UE.

En plus de la suppression de l'obligation de reverser les intérêts perçus sur les paiements d'avances, les changements comprennent une proposition visant à porter à 50.000€ l'actuel plafond de 25.000€ en deçà duquel les subventions sont soumises à des procédures administratives simplifiées. Il sera également plus facile pour les bénéficiaires d'utiliser leur subvention pour rémunérer d'autres partenaires aux projets.

Des mesures de simplification sont en outre proposées pour les entreprises qui soumissionnent pour des marchés de la Commission. Cette dernière pourrait, par exemple, s'appuyer sur les documents ayant déjà été présentés au lieu d'en réclamer de nouveaux pour chaque demande ultérieure.

L'objectif à long terme est d'axer davantage le régime de subventions sur les résultats à atteindre par les bénéficiaires plutôt que sur le simple remboursement des dépenses déclarées.

Il sera également plus facile d'optimiser le regroupement des ressources de l'UE avec celles d'entreprises privées au moyen de partenariats entre le secteur public et le secteur privé (PPP). À l'heure actuelle, ces partenariats doivent se conformer à l'ensemble des règles budgétaires et financières de l'UE. À l'avenir, les PPP pourraient relever de la législation nationale du pays où ils sont implantés.

Le recours à de nouveaux instruments financiers, notamment en cas de mise en commun de moyens (par exemple les fonds de garantie, le capital-risque, les instruments combinant une subvention de l'UE à un prêt ou à une garantie), donnera aux fonds de l'UE un effet multiplicateur en vue d'en accroître l'efficacité. Ces nouvelles règles faciliteront également la gestion de projets communs et permettront des partenariats potentiels avec le groupe de la Banque européenne d'investissement.

Tous ces changements devront aider à mettre en œuvre la nouvelle génération de programmes de l'UE après 2013.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/budget/consultations/FRconsult2009_read_fr.htm

CONCURRENCE

Lancement d'une consultation en matière d'aides d'Etat applicables aux services économiques d'intérêt général

La Commission européenne vient de lancer une consultation afin de recueillir l'avis des parties concernées sur l'application des règles en matière d'aide d'Etat encadrant les services économiques d'intérêt général (SIEG), qui se clôture le 10 septembre prochain (voir rubrique « [Consultations](#) »).

La Commission attend plus particulièrement les contributions des autorités locales et régionales, mais aussi des prestataires et des usagers de services publics et de leurs associations.

À l'issue de la consultation, la Commission élaborera un rapport d'évaluation des avantages apportés par le paquet de 2005 et des difficultés posées par son application et proposera, le cas échéant, des améliorations de la législation actuelle.

EDUCATION ET FORMATION

Erasmus : un nombre record d'étudiants pour les années 2008/2009



En 2008/2009, un nombre record d'étudiants ont bénéficié d'une aide de l'UE pour participer à des séjours d'étude ou des stages en entreprise à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus. En effet, ce sont près de 200.000 étudiants de l'enseignement supérieur qui ont reçu une bourse pour étudier ou se former à l'étranger, ce qui représente une augmentation globale de 8,7% par rapport à l'année universitaire précédente et porte à plus de 2 millions le nombre de jeunes européens ayant bénéficié d'un soutien du programme Erasmus depuis sa création en 1987. La hausse la plus forte concerne le nombre d'étudiants participant à des stages en entreprise, qui a augmenté de plus de 50% par rapport à l'année précédente (soit 30.400 étudiants). En outre, en 2009, plus de 36.000 membres du personnel des établissements d'enseignement supérieur ont séjourné à l'étranger pour enseigner ou prendre part à des formations dans un des 31 pays participant au programme Erasmus.

Les pays envoyant le plus d'étudiants Erasmus sont **la France** (28.300), l'Allemagne (27.900) et l'Espagne (27 400). En pourcentage de la population étudiante, les premiers du classement sont le Luxembourg (15,5%), le Liechtenstein (3%), l'Autriche (1,9%) et la République tchèque (1,7%). La destination la plus populaire est l'Espagne (33.200 étudiants), suivie de **la France** (24.600) et de l'Allemagne (22.000).

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/education/erasmus/doc920_en.htm

ENERGIE

La Commission fait le point sur la mise en œuvre des RTE-E

La Commission européenne vient de publier un rapport sur la mise en œuvre des réseaux transeuropéens d'énergie (RTE-E), qui couvre la période 2007-2009 (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Dans le texte, il apparaît que, si les RTE-E ont contribué favorablement à la réalisation de projets choisis en leur donnant une visibilité politique et en facilitant la levée de fonds sur les marchés financiers (la Commission se félicite que, compte tenu du financement limité des RTE-E, 9 des 32 projets d'infrastructures de gaz et d'électricité d'intérêt européen aient pu être bouclés), le programme n'offre ni les ressources ni la souplesse nécessaires pour contribuer réellement à la réalisation des objectifs ambitieux en matière d'énergie et de climat. Dans le courant de l'année, la Commission européenne réexaminera la question de savoir s'il faut un nouvel instrument et définit, dans ce cadre, 4 priorités :

- mieux définir les priorités stratégiques de l'UE en matière d'infrastructures énergétiques. Pour permettre à l'Europe d'atteindre ses objectifs de politique énergétique, les réseaux doivent être modernisés, devenir plus européens et assurer le bon développement et fonctionnement du marché intérieur. La sécurité d'approvisionnement doit être renforcée et les technologies nouvelles favorisées. Les réseaux doivent gagner en souplesse pour intégrer diverses énergies renouvelables, un mode de production plus décentralisé, des technologies répondant à la demande d'énergie intelligente et le stockage de carbone ;
- engager un débat politique approfondi pour déterminer quelles doivent être les priorités futures des infrastructures européennes et, notamment, si l'approche des initiatives régionales, telle que le plan d'interconnexion de la Baltique, doivent être maintenues ;
- renforcer les coopérations entre les Etats membres participant à des projets individuels au niveau de la planification et de la coordination politique. La Commission étudie la possibilité d'instituer un organe central d'autorisation dans chaque Etat membre, au moins pour les projets transnationaux, pour en accélérer la réalisation ;
- améliorer la stratégie européenne en matière d'infrastructures afin d'attirer des investissements d'une ampleur proportionnée aux défis. Si le financement des investissements de réseaux par les tarifs imputés aux utilisateurs reste l'approche clé, un financement public est également à examiner. Le financement actuel de l'UE pourrait en outre être mieux utilisé et coordonné.

Enfin, concernant l'objectif de réduire l'isolement des régions périphériques et insulaires, la Commission note que les progrès réalisés sont assez mitigés. Sur 9 projets, 4 sont en cours de réalisation. L'incertitude quant à la répartition future entre modes de production d'électricité (gaz importé contre énergies renouvelables) constitue un frein aux développements d'infrastructures sur les marchés isolés.

Plan de relance économique européen : réaffectation de 114 millions d'€ pour l'efficacité énergétique

La Commission européenne vient de proposer une modification du règlement n°663/2009 du 13 juillet 2009 sur le programme d'aide à la relance économique de l'Europe afin de permettre la création d'un instrument financier, issu d'un reliquat de 114 millions d'€, dédié au développement de projets en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, en particulier en milieu urbain. En effet, le texte instituant le plan de relance ne couvre pas ces domaines, à l'exception de l'énergie éolienne.

La Commission européenne compte ainsi financer des projets proposés par les pouvoirs régionaux et locaux dans les domaines des bâtiments publics et privés, de la cogénération, des réseaux de chauffage urbain, des transports urbains propres et des sources d'énergies décentralisées. La modification couvrirait également l'infrastructure locale : réseaux et compteurs intelligents, éclairage public. L'instrument, dont l'objectif est d'avoir un effet de levier, serait utilisé via des intermédiaires (tels que la Banque européenne d'Investissement), et financerait l'assistance technique en combinaison avec des programmes d'incitation, aiderait les autorités publiques nationales et régionales à utiliser de façon optimale les Fonds structurels dans le secteur des bâtiments.

La modification du règlement devrait entrer en vigueur avant la fin de l'année.



Protection des forêts au menu du Conseil Environnement du 11 juin 2010

Les ministres européens de l'Environnement étaient réunis le 11 juin dernier et ont adopté à cette occasion des conclusions sur les mesures à prendre pour protéger les forêts et les préparer au changement climatique (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Dans ses conclusions, le Conseil souscrit à l'objectif consistant à faire en sorte, notamment par une gestion durable, que les forêts continuent à l'avenir à fournir les biens et services qu'elles fournissent actuellement. Il estime qu'il convient de redoubler d'efforts en vue de définir de nouvelles voies de coopération et de coordination au niveau de l'UE dans le cadre de la stratégie forestière pour l'UE et du plan d'action de l'UE en faveur des forêts tout en tenant compte du principe de subsidiarité.

Les ministres soulignent qu'il est important d'avoir une vision complète et globale de tous les systèmes d'information pertinents sur les forêts, aux niveaux national et européen, et de disposer d'informations comparables sur les forêts à l'échelle européenne. Il encourage donc la collecte, au niveau européen, d'informations sur les forêts recueillies par les États membres et d'autres entités compétentes, notamment grâce aux systèmes d'information sur les forêts européennes déjà mis en place, tels que le Centre européen de données sur les forêts. Le Conseil prône également la nécessité de poursuivre, autant qu'il convient, la mise en place d'un système de surveillance des forêts de l'UE et d'information sur ces forêts.

En matière de gestion durable des forêts, le Conseil estime qu'il est nécessaire d'identifier et d'évaluer les possibilités de mieux intégrer la prévention des incendies de forêts dans les instruments de financement de l'UE et préconise le renforcement de la coopération et de la coordination au sein de l'UE et sur le plan international.

Changement climatique : débat sur l'objectif de réduction des gaz à effet de serre de 30% dans l'UE



Dans une communication publiée récemment (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), la Commission européenne présente une analyse des coûts, des avantages et des scénarios envisageables en vue d'aller au-delà de l'objectif actuel de l'UE en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2020, qui passerait de 20% (engagement actuel) à 30% en 2020. Selon l'analyse, ce passage est faisable à un coût acceptable, mais la Commission rappelle qu'il a toujours été conditionné à un effort comparable des autres pays, en particulier développés, condition qui n'est, à ce stade, pas remplie. Dans son texte, la Commission ne propose donc pas de sauter le pas mais présente l'incidence que pourrait avoir cette démarche en termes économiques et de fuite de carbone.

La communication a été adressée aux institutions européennes pour examen. Dans ce cadre, les 27 ministres de l'Environnement ont estimé que les questions soulevées dans la communication demandaient une analyse et des discussions plus approfondies pour qu'ils puissent arrêter une position commune. Ils reviendront sur ce dossier au plus tard à la session d'octobre prochain.

Deux nouveaux instruments pour lutter contre la perte de biodiversité



La Commission a présenté récemment 2 nouveaux instruments visant à lutter plus efficacement contre la perte de biodiversité :

- un niveau de référence en matière de biodiversité à l'intention des responsables politiques, fournissant un tableau complet de la situation actuelle en matière de biodiversité. Le niveau de référence permettra d'évaluer les progrès accomplis grâce aux nouveaux efforts déployés en matière de lutte contre la perte de biodiversité et de définir et mesurer avec précision les évolutions après 2010. Ce nouvel instrument permettra d'établir des connexions entre le nombre d'espèces, l'état de leurs habitats et les services éco-systémiques sur la base de faits et de chiffres scientifiquement prouvés et validés. Les données relatives aux espèces et aux habitats seront classées par grands types d'écosystèmes (zones côtières, zones humides, prairies, forêts) et seront actualisées chaque année. Cet instrument sera pleinement opérationnel avant la fin de l'année dans la perspective des objectifs fixés par la future politique de l'UE sur la biodiversité ;
- un nouveau portail web, baptisé « BISE », qui centralisera toute l'information concernant la biodiversité européenne. Outre des informations sur la politique et la réglementation de l'UE dans le domaine de la conservation de la nature, le site contient aussi des données sur l'état de l'environnement et des écosystèmes de l'UE, sur les menaces auxquelles ils sont exposés, sur la recherche en matière de biodiversité menée à l'échelle de l'UE, ainsi que des renseignements sur l'état de la biodiversité par État membre en vue d'encourager une coopération accrue.

Pour accéder au niveau de référence en matière de biodiversité (en anglais uniquement) : <http://www.eea.europa.eu/publications/eu-2010-biodiversity-baseline/>

Pour accéder au portail BISE : <http://biodiversity.europa.eu/>

Lancement d'une consultation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action de l'UE en faveur des oiseaux de mer



La Commission européenne prépare actuellement un plan d'action européen pour limiter les captures accidentelles d'oiseaux de mer et réduire autant que possible l'interaction entre ces derniers et les engins de pêche.

La 1^{ère} démarche de la Commission en vue d'élaborer ce plan d'action a été de demander au Conseil international pour l'exploration de la mer de lui transmettre une évaluation globale de la situation dans les eaux de l'UE qui recense les principales zones concernées, ainsi que les principaux types de pêche engendrant une mortalité des oiseaux de mer. La Commission souhaite s'attaquer d'abord aux zones les plus problématiques, dans lesquelles on pêche à la palangre et au filet maillant, et notamment la **mer Méditerranée**, la mer du Nord et la mer Baltique, ainsi que les eaux au sud ouest de l'Irlande. Toutefois, la Commission estime que le plan pourrait encore être amélioré et invite ainsi les parties prenantes à mettre leurs compétences à sa disposition par le biais d'une consultation ouverte jusqu'au 9 août prochain (voir rubrique « *Consultations* »).

Parallèlement à la consultation, une étude sera menée pour dégager des recommandations sur les meilleures pratiques et examiner les conséquences économiques, sociales et environnementales de mesures visant à réduire les captures accidentelles. Les résultats de la consultation et de l'étude seront ensuite intégrés dans le plan d'action, qui devrait être adopté l'an prochain.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/fisheries/partners/consultations/seabirds/index_en.htm

Règlement « Méditerranée » : les Etats membres rappelés à l'ordre

Pour remédier à la surexploitation des stocks de poissons de la Méditerranée, l'UE a adopté, en 2006, le [règlement « Méditerranée »](#), qui s'applique aux États membres de l'UE riverains de la mer Méditerranée et qui vise à améliorer la gestion des pêches pour garantir leur durabilité, protéger les environnements marins vulnérables et permettre aux stocks d'atteindre un niveau de reconstitution satisfaisant. Ce texte contient des dispositions visant à intégrer les préoccupations environnementales dans la politique de la pêche et à établir un réseau de zones protégées dans lesquelles les activités de pêche sont limitées en vue de la protection des zones de reproduction, des frayères et, plus généralement, de l'écosystème marin. Il établit également des règles techniques concernant les méthodes de pêche ou les distances par rapport à la côte autorisées et prévoit la désignation d'espèces et d'habitats protégés.

Pour donner aux États membres le temps de préparer la mise en œuvre du règlement, une période de transition de 3 ans avait été prévue pour un certain nombre de ses dispositions. Depuis le 1er juin dernier, le règlement est donc intégralement entré en vigueur et doit être appliqué par les États membres concernés. Toutefois, la Commission européenne a pu constater qu'à bien des égards, ces derniers n'ont pas pris toutes les mesures nécessaires pour assurer sa pleine mise en œuvre. En effet, des inspections ont permis de mettre au jour de graves violations des règles en ce qui concerne le maillage minimal des filets, la taille minimale des poissons et autres organismes marins et d'autres exigences en matière de sélectivité, alors même que les dispositions en question sont contraignantes depuis l'entrée en vigueur du règlement il y a trois ans. De plus, les États membres n'ont pas respecté l'obligation qui leur est faite par le règlement de présenter des plans de gestion dans des délais impartis ou de désigner des zones protégées.

La Commission européenne appelle ainsi les États membres remédier à cette situation et à prendre des mesures fondées sur des données scientifiques et visant à garantir un degré élevé de durabilité.

Adoption d'un règlement facilitant l'accès aux fonds structurels

Ce nouveau règlement, qui a été publié le 24 juin dernier (voir rubrique « [Bibliothèque](#) ») vise à garantir la liquidité des États membres les plus touchés par la crise (Sont concernés l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie et la Roumanie pour un montant de 775 millions d'€), à améliorer l'absorption des Fonds et à simplifier les règles de gestion des Fonds structurels. Les modifications apportées sont notamment les suivantes :

- La simplification des règles de dégageant d'office : de façon dérogatoire et rétroactive, les règles du dégageant d'office ne s'appliqueront pas aux crédits d'engagement de l'année 2007. 1/6ème du montant des engagements annuels de 2007 sera par conséquent ajouté aux crédits budgétaires pour chacune des années situées entre 2008 et 2013. Cela permet d'éviter la perte de 220 millions d'€ pour l'ensemble de l'UE : 125 millions d'€ pour l'Espagne, 56 millions pour l'Italie, 20 millions pour la coopération territoriale entre plusieurs États membres, 9 millions pour le Royaume-Uni, 6 millions pour l'Allemagne et 4 millions pour les Pays-Bas.
- L'instauration de seuils uniformes pour la définition de grands projets (50 millions d'€) et l'autorisation de financer les grands projets par plus d'1 programme (Sont visés les projets couvrant plusieurs régions et qui, en l'absence de cette possibilité, devraient être artificiellement découpés en plusieurs projets) ;
- La simplification de la procédure de révision des programmes opérationnels (sur simple production d'une analyse justificative et non plus d'une évaluation) afin de les adapter plus rapidement aux défis actuels ;
- L'extension du champ d'intervention de l'ingénierie financière à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables ;
- La simplification des règles relatives aux projets générateurs de recettes avec la possibilité de prise en compte a posteriori des recettes effectivement générées.

En parallèle, les services de la Commission travaillent sur la révision des notes de cadrage concernant les interventions en faveur du logement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les grands projets et les projets générateurs de recettes. Ces documents internes sont attendus pour le dernier trimestre 2010.

Adoption de la déclaration de Tolède sur la régénération urbaine intégrée

Les 27 ministres du Logement et du Développement urbain se sont réunis, les 21 et 22 juin derniers, à Tolède (Espagne), où ils ont adopté une déclaration commune sur la régénération urbaine intégrée (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

« Cette déclaration reprend l'engagement de l'UE visant à définir et appliquer la régénération urbaine comme l'un des principaux outils de la stratégie UE 2020 », selon la ministre espagnole qui rappelle que 70% de la population en Europe vit dans des agglomérations et que donc « l'objectif des villes européennes doit être de sortir renforcées de la crise afin de pouvoir faire face aux défis et devenir plus habitables, plus durables, inclusives et éco-efficaces ».

La déclaration comprend notamment les engagements suivants :

- faire de la régénération urbaine un outil stratégique pour le développement des villes ;
- impliquer plus les villes dans la définition et la mise en œuvre des futurs programmes opérationnels ;
- encourager la recherche sur les sujets urbains ;
- développer des outils stratégiques.

Les ministres ont souligné que les politiques urbaines doivent faire davantage pour promouvoir l'efficacité énergétique, la cohésion sociale et la qualité des projets urbains. La nécessité d'améliorer les équipements, les espaces et les transports publics, mais aussi d'encourager la rénovation des bâtiments/logements et la réhabilitation de zones urbaines est donc apparue comme un thème clé. Les ministres ont également insisté sur le fait qu'il est essentiel de s'occuper des villes déjà construites afin de tendre vers un modèle de ville durable, et sur le fort potentiel en termes de création d'emplois de la rénovation urbaine.

La réunion a également été l'occasion pour **la France** de présenter la 1ère phase d'un outil permettant de mesurer la durabilité des villes. Ce prototype, fonctionnant via un site web, tient compte de 4 critères de mesure :

- l'analyse de la durabilité urbaine en fonction de facteurs économiques, sociaux et environnementaux ;
- la vérification du caractère intégré de chaque stratégie ;
- l'évaluation de l'attention portée aux quartiers défavorisés ;
- l'étude de l'évolution de la durabilité de la ville en utilisant une batterie d'indicateurs qui restent encore à définir.

Cet outil devrait être opérationnel à la fin de l'année 2011.

Plus d'infos sur l'outil mesurant la durabilité des villes : http://www.rfsustainablecities.eu/rubrique.php?id_rubrique=138

BUDGET, ÉCONOMIE, FINANCES, FISCALITE

M. Sarkozy relance l'idée d'un pilotage économique de l'Europe par la zone euro Le Monde 30/05/2010

http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/05/29/m-sarkozy-relance-l-idee-d-un-pilotage-economique-de-l-europe-par-la-zone-euro_1364908_3214.html

Europe : la diète ou la purge L'Expansion 1/06/2010

http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/europe-la-diete-ou-la-purge_233027.html

Conseil européen : un sommet européen pour reprendre son souffle Les Echos 16/06/2010

http://www.lesechos.fr/info/inter/reuters_00260491-conseil-europeen---un-sommet-europeen-pour-reprendre-son-souffle.htm

Europe : la chasse aux cigales Libération 17/06/2010

<http://www.liberation.fr/economie/0101641866-europe-la-chasse-aux-cigales>

Les Vingt-Sept n'annoncent pas d'aide à l'Espagne Le Monde 18/06/2010

http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/06/17/les-vingt-sept-n-annoncent-pas-d-aide-a-l-espagne_1374344_3214.html

L'UE cherche toujours son gouvernement économique... Libération 18/06/2010

<http://www.liberation.fr/economie/0101642106-l-ue-cherche-toujours-son-gouvernement-economique>

Bataille d'influence à la Banque centrale européenne Le Figaro 23/06/2010

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2010/06/23/04016-20100623ARTFIG00471-bataille-d-influence-a-la-banque-centrale-europeenne.php>

La taxe carbone enterrée par Bruxelles L'Express 23/06/2010

http://www.lexpress.fr/actualite/environnement/la-taxe-carbone-enterree-par-bruxelles_901352.html

Bruxelles veut cadrer les hypothèses de croissance des 27 Le Nouvel Obs 29/06/2010

<http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/economie/20100629.REU3055/bruxelles-veut-cadrer-les-hypotheses-de-croissance-des-27.html>

ÉNERGIE

Le projet Iter au ralenti L'Express 23/06/2010

http://www.lexpress.fr/actualite/sciences/le-projet-iter-au-ralenti_901248.html

ESPACE

Espace : Bruxelles veut insuffler plus de concurrence en Europe Les Echos 28/06/2010

<http://www.lesechos.fr/info/aero/020626745802-espace---bruxelles-veut-insuffler-plus-de-concurrence-en-europe.htm>

ENVIRONNEMENT

Climat : faut-il placer la barre plus haut ? Le Figaro 18/06/2010

<http://www.lefigaro.fr/environnement/2010/06/18/01029-20100618ARTFIG00591-climat-faut-il-placer-la-barre-plus-haut.php>

"L'Europe ne sera pas un terrain de jeu pour les OGM" Le Monde 30/06/2010

http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/06/30/janez-potocnik-l-europe-ne-sera-pas-un-terrain-de-jeu-pour-les-ogm_1380984_3244.html

INSTITUTIONS EUROPÉENNES, VIE POLITIQUE

Il faut surmonter la crise de sens qui frappe l'Union, par Thierry Chopin et Jean-François Jamet Le Monde 29/05/2010 Le Monde 11/06/2010

http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/06/10/l-europe-s-interroge-sur-la-pertinence-de-ses-institutions_1370914_3214.html

Trop cher Bruxelles L'Express 3/06/2010

http://www.lexpress.fr/actualite/indiscrets/trop-cher-bruxelles_896972.html

L'UE confiante pour une présidence belge "efficace et ambitieuse" Le Monde 14/06/2010

http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/06/14/l-ue-confiante-pour-une-presidence-belge-efficace-et-ambitieuse_1372555_3214.html

Le service diplomatique européen prend forme Le Figaro 23/06/2010

<http://www.lefigaro.fr/international/2010/06/22/01003-20100622ARTFIG00822-le-service-diplomatique-europeen-prend-forme.php>

La présidence belge de l'UE sera chargée mais discrète Les Echos 29/06/2010

http://www.lesechos.fr/info/inter/reuters_00263893-la-presidence-belge-de-l-ue-sera-chargee-mais-discrete.htm

PÊCHE

L'UE ferme la pêche au thon rouge, la France demande des explications Le Monde 10/06/2010

http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/06/09/l-ue-ferme-de-maniere-anticipee-la-peche-au-thon-rouge_1369993_3244.html

Pêche au thon rouge : les pêcheurs refusent l'interdiction de l'UE L'Humanité 10/06/2010
<http://www.humanite.fr/L-UE-interdit-la-peche-au-thon-rouge>

RELATIONS EXTÉRIEURES

Sommet UE-Russie: visas et modernisation sur fond de crise en Europe Le Point 31/05/2010
<http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2010-05-31/sommet-ue-russie-visas-et-modernisation-sur-fond-de-crise-en/924/0/461093>

Van Rompuy veut voir l'UE jouer un plus grand rôle diplomatique le Nouvel Obs 30/06/2010
<http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/monde/20100630.REU3188/van-rompuy-veut-voir-l-ue-jouer-un-plus-grand-role-diplomatique.html>

Négociations d'adhésion : l'UE fait un geste envers la Turquie dans un climat délicat Les Echos 30/06/2010
http://www.lesechos.fr/depeches/monde/afp_00264148-negociations-d-adhesion---l-ue-fait-un-geste-envers-la-turquie-dans-un-climat-delicat.htm

SOCIAL

La retraite ne doit pas dépasser un tiers de la vie adulte, selon Bruxelles L'Expansion 28/05/2010
http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/la-retraite-ne-doit-pas-depasser-un-tiers-de-la-vie-adulte-selon-bruxelles_233194.html

L'UE se fixe pour la première fois un objectif de réduction de la pauvreté Le Monde 8/06/2010
http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/06/07/l-ue-se-fixe-pour-la-premiere-fois-un-objectif-de-reduction-de-la-pauvrete_1369152_3214.html

Les Européens ont du mal à payer leurs factures Libération 22/06/2010
<http://www.liberation.fr/vous/0101642858-les-europeens-ont-du-mal-a-payer-leurs-factures>

TRANSPORTS

Le statut de la SNCF dans la ligne de mire de Bruxelles Les Echos 31/05/2010
<http://www.lesechos.fr/info/transport/020569041456-le-statut-de-la-sncf-dans-la-ligne-de-mire-de-bruxelles.htm>

AGENDA EUROPEEN

5-8 juillet : Session plénière du Parlement européen, Strasbourg

8 juillet : **Journée d'information sur la thématique Energie du 7^{ème} PCRD** organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Information et inscription : http://ec.europa.eu/research/conferences/2010/energy_infoday/infoday_energy_en.htm


8 juillet : **Journée d'information sur le partenariat public-privé « Internet du futur »** organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Information et inscription : http://ec.europa.eu/information_society/activities/foi/events/fippi10/index_en.htm

 **8-9 juillet** : Conseil informel Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs, Bruxelles

9 juillet : **Journée d'information sur les partenariats publics-privés du plan de relance de l'UE** organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Information et inscription : http://ec.europa.eu/research/industrial_technologies/lists/events-fp7-information-day-2010_en.html

9-10 juillet : **Académie de formation sur « La politique de cohésion et les Fonds structurels »** organisée par l'Assemblée des Régions d'Europe, Bruxelles
Information et inscription : <http://www.aer.eu/fr/events/academie-de-formation-de-lare/aer-training-academy-2010/aer-training-academy-cohesion-policy-and-structural-funds.html>

 **11-13 juillet** : Conseil informel Environnement, Bruxelles

 **12 juillet** : Réunion de l'Eurogroupe, Bruxelles

 **12 juillet** : Conseil Agriculture et Pêche, Bruxelles

 **13 juillet** : Conseil EcoFin, Bruxelles


 **15-16 juillet** : Conseil informel Justice et Affaires intérieures, Bruxelles

 **17-18 juillet** : Conseil informel Compétitivité, Louvain-la-Neuve

 **19 juillet** : Conseil Affaires générales, Bruxelles

 **19 juillet** : Conseil Relations extérieures, Bruxelles

 **21 juillet** : Conseil informel Environnement, Bruxelles

 **22-23 juillet** : Conseil informel Energie, Bruxelles

 = Événements institutionnels

SITE CONSEILLE

Scientix, la nouvelle communauté en ligne dédiée aux sciences

La Commission européenne vient de lancer Scientix, un nouveau portail web destiné aux enseignants, aux chercheurs, aux décideurs politiques, aux acteurs locaux, aux parents et à toute personne intéressée par l'enseignement des sciences.

Ce nouveau site donne accès à du matériel didactique, à des résultats de recherche et à des documents de fond issus des projets européens d'enseignement scientifique qui ont bénéficié d'un financement de l'UE ou d'un financement national au titre de diverses initiatives.

La nouvelle plateforme doit faciliter la diffusion et le partage réguliers d'informations, de savoir-faire et de bonnes pratiques en matière d'enseignement scientifique dans toute l'UE.

Pour accéder au site : <http://scientix.eu>



DERNIERS APPELS D'OFFRES

AGRICULTURE

- ☆ Appel d'offre pour une évaluation ex-post des programmes de développement rural 2000-2006
Echéance : 16 août 2010
http://ec.europa.eu/dgs/agriculture/tenderdocs/2010/184843/index_en.htm

EDUCATION ET FORMATION

- ☆ Appel à propositions — EACEA/14/10 — Programme de coopération dans le domaine de l'enseignement (ICI) — Coopération dans l'enseignement supérieur et la formation entre l'Union européenne et l'Australie et entre l'Union européenne et la République de Corée — Appels à propositions 2010 pour des projets conjoints de mobilité (JMP) et des projets de diplômes conjoints (JDP)
Echéance : 6 septembre 2010
JOUE C n°138 du 28 mai 2010, page 30
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:138:0030:0032:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions — La Banque européenne d'investissement propose trois nouvelles bourses au titre de son programme EIBURS, volet de l'Action conjointe BEI-Universités en faveur de la recherche
Echéance : 10 septembre 2010
JOUE C n°142 du 1^{er} juin 2010, page 30
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:142:0030:0032:FR:PDF>

JEUNESSE

- ☆ Appel à propositions — EACEA/12/10 — Programme «Jeunesse en Action» — Action 4.5 — Soutien aux actions d'information à l'intention des jeunes et des personnes actives dans le domaine de la jeunesse et des organisations de jeunesse
Echéance : 10 septembre 2010
JOUE C n°144 du 3 juin 2010, page 35
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:144:0035:0037:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions — EACEA/15/10 — Programme «Jeunesse en Action» — Action 4.3 — «Systèmes de soutien à la jeunesse» — Soutien à la mobilité et aux échanges d'animateurs de jeunes
Echéance : 22 octobre 2010
JOUE C n°155 du 15 juin 2010, page 6
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:155:0006:0010:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions — EACEA/16/10 — Programme «Jeunesse en action» — Action 4.6 — Partenariats
Echéance : 8 octobre 2010
JOUE C n°164 du 24 juin 2010, page 21
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:164:0021:0024:FR:PDF>

PARTIS POLITIQUES

- ☆ Appel à propositions IX-2011/01 — Subventions octroyées aux partis politiques au niveau européen
Echéance : 1^{er} novembre 2010
JOUE C n°164 du 24 juin 2010, page 12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:164:0012:0016:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions IX-2011/02 — Subventions octroyées aux fondations politiques au niveau européen
JOUE C n°164 du 24 juin 2010, page 17
Echéance : 1^{er} novembre 2010
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:164:0017:0020:FR:PDF>

RECHERCHE

- ☆ Appel à propositions au titre du plan de mise en œuvre de l'entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène
FCH-JU-2010-1
Echéance : 13 octobre 2010
JOUE C n°158 du 18 juin 2010, page 8
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:158:0008:0008:FR:PDF>

APPELS D'OFFRES EN COURS

AUDIOVISUEL

- ☆ EACEA/17/09 (7 juillet 2010)
- ☆ EACEA/01/10 (9 juillet 2010)

CITOYENNETE

- ☆ «L'Europe pour les citoyens», Actions 1 Mesures 1.1 et 1.2 (1^{er} septembre 2010)

EDUCATION ET FORMATION

- ☆ EACEA/41/09
- Comenius, Grundtvig : formation continue (15 septembre 2010)
- Programme transversal : activité clé 1, visites d'étude (15 octobre 2010)
- ☆ EAC/19/10 (30 juin 2010)
- ☆ EACEA/08/10 (16 juillet 2010)
- ☆ EACEA/09/10 (16 juillet 2010)
- ☆ EACEA/10/10 (16 juillet 2010)

ENVIRONNEMENT

- ☆ Appel à propositions LIFE+ pour 2010 (1er septembre 2010)

INNOVATION

- ☆ CIP-EIP-ECO-INNOVATION-2010 (9 septembre 2010)

JEUNESSE

- ☆ Appel à propositions — EAC/01/10 — Programme «Jeunesse en action» 2007-2013
Pour les projets soumis aux agences nationales :
 - projets débutant entre le 1^{er} décembre et le 30 avril (1^{er} septembre 2010)
 - projets débutant entre le 1^{er} février et le 31 juillet (1^{er} novembre 2010)
- ☆ Pour les projets soumis à l'agence exécutive (1^{er} septembre 2010)

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- ☆ ENIAC-2010-1 (30 juillet 2010)
- ☆ FP7-PEOPLE-2010-IEF (17 août 2010)
- ☆ FP7-PEOPLE-2010-IIF (17 août 2010)
- ☆ FP7-PEOPLE-2010-IOF (17 août 2010)
- ☆ ARTEMIS-2010-1 (1er septembre 2010)
- ☆ EMRP (11 octobre 2010)

SOCIETE DE L'INFORMATION

- ☆ Experts indépendants pour le programme « Internet plus sûr » (30 décembre 2013)

SPORT

- ☆ EAC/22/10 — Action préparatoire dans le domaine du sport (31 août 2010)

TRANSPORTS

- ☆ MOVE/SUB/01-2010 (15 septembre 2010)
- ☆ Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) pour l'année 2010 (31 août 2010)

OFFRES DE PARTENARIAT

CULTURE

La ville de Ragusa (Italie) cherche des partenaires dans le cadre du programme Culture 2007-2013 pour un projet portant sur les cultes sacrés et profanes (arts, traditions, rites).

ENERGIE

Une entreprise de la région Castilla y Leon (Espagne) cherche des partenaires (entreprise électrique, chimique ou pétrolière) dans le cadre d'un programme, EUROGIA+, ayant pour objectif la mise en place d'un processus d'optimisation de la production d'hydrogène par le processus d'électrolyse, à partir de l'eau ou des sucres, afin d'accéder au marché à des coûts compétitifs. Date limite : 1^{er} septembre 2010.

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

La région de Murcie (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme PROGRESS (expérimentation sociale) pour un projet ayant pour objectif la mise en œuvre effective du principe d'égalité des genres et son application dans toutes les politiques européennes.

ENVIRONNEMENT

La ville de Sutton (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme INTERREG IVC pour un projet portant sur la recherche et le développement de stratégies de contribution aux objectifs 20-20-20 et sur l'adhésion à la Convention des Maires.

La région Basilicata (Italie) cherche des partenaires dans le cadre du programme LIFE+ pour un projet ayant pour objectif de contribuer à la mise en œuvre des politiques européennes en matière de déchets d'équipement électriques et électroniques. Date limite : 16 juillet 2010.

INNOVATION

La région East of England (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le prochain appel à propositions du programme d'appui stratégique en matière de TIC du programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité, thématique « santé », pour un projet portant sur l'utilisation des technologies sans fils pour assurer la sécurité des patients dans les hôpitaux.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'Université de Reims souhaite participer à un projet dans le cadre de l'appel à propositions ENV-NMP.2011.3.2.1-1 du 7^{ème} PCRD : développement de matériaux et techniques compatibles et avancés et leur application pour la protection, la conservation et la restauration des atouts de l'héritage culturel.

SPORT

L'organisation Sport Wales (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre de l'action préparatoire 2010 dans le domaine du sport.

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

CONSULTATIONS

CULTURE

Libérer le potentiel des industries culturelles et créatives

Consultation ouverte jusqu'au 30 juillet 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/culture/our-policy-development/doc2577_fr.htm

CONCURRENCE

Règles en matière d'aides d'État applicables aux services d'intérêt économique général

Consultation ouverte jusqu'au 10 septembre 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/competition/consultations/2010_sgei/index_fr.html

ENERGIE

Les mesures pour garantir la transparence et l'intégrité des marchés de gros du gaz et de l'électricité

Consultation ouverte jusqu'au 23 juillet 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/energy/gas_electricity/consultations/2010_07_23_energy_markets_en.htm

ENVIRONNEMENT

Le Livre vert concernant la protection des forêts et l'information sur les forêts dans l'UE

Consultation ouverte jusqu'au 31 juillet 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/environment/consultations/forests_en.htm

La révision de la directive concernant l'évaluation de l'impact sur l'environnement

Consultation ouverte jusqu'au 24 septembre 2010

Pour y participer : <http://ec.europa.eu/environment/consultations/eia.htm>

JUSTICE, LIBERTE, SECURITE

La communication de la Commission européenne sur les droits de l'enfant (2011-2014)

Consultation ouverte jusqu'au 20 août 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/justice_home/news/consulting_public/news_consulting_0009_en.htm

MARCHE INTERIEUR

Evaluation mutuelle prévue par la directive « services »

Consultation ouverte jusqu'au 13 septembre 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2010/services_directive_en.htm

PECHE ET AFFAIRES MARITIMES

L'atlas maritime européen

Consultation ouverte jusqu'au 4 juillet 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/fisheries/partners/consultations/atlas/index_fr.htm

Plan d'action de l'UE visant à réduire les captures accidentelles d'oiseaux marins par les engins de pêche

Consultation ouverte jusqu'au 9 août 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/fisheries/index_en.htm

SOCIETE DE L'INFORMATION

L'internet ouvert et la neutralité des réseaux

Consultation ouverte jusqu'au 30 septembre 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/information_society/policy/ecommlibrary/public_consult/net_neutrality/index_en.htm

TRANSPORTS

Révision du réseau transeuropéen de transport

Consultation ouverte jusqu'au 15 septembre 2010.

Pour y participer : http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/consultations/2010_09_15_future_policy_en.htm

La future politique du réseau transeuropéen de transport

Consultation ouverte jusqu'au 15 septembre 2010

Pour y participer : http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/consultations/2010_09_15_future_policy_en.htm

Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique Destinataire : Antenne C.T.C.

Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – E-mail : ctc.bruxelles@skynet.be

EXPÉDITEUR:
SERVICE:
ADRESSE:
TÉLÉPHONE:
TÉLÉCOPIE:

AGRICULTURE

- Proposition de règlement concernant les statistiques européennes sur les cultures permanentes
COM(2010) 249 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0249:FIN:FR:PDF>

BUDGET

- Communication de la Commission « Plus de contrôles ou moins de contrôles? Trouver le juste équilibre entre coûts administratifs du contrôle et risques d'erreur »
COM(2010) 261 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0261:FIN:FR:PDF>
- Proposition de règlement établissant un mécanisme européen de stabilisation financière
COM(2010) 2010 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2010:FIN:FR:PDF>

CONCURRENCE

- Rapport sur la politique de concurrence 2009
COM(2010) 282 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0282:FIN:FR:PDF>
- Tableau de bord des aides d'État : Rapport sur les développements récents concernant les aides consenties au secteur financier dans le contexte de la crise - Mise à jour du printemps 2010
COM(2010) 255/2 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0255:FIN:FR:PDF>

DEVELOPPEMENT

- Communication de la Commission « Informations financières sur les Fonds européens de développement »
COM(2010) 319 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0319:FIN:FR:PDF>

EDUCATION ET FORMATION

- Avis du Comité des régions sur « Les points de vue régionaux dans le développement de la compétence médiatique — L'éducation aux médias dans la politique éducative de l'UE »
JOUE C n°141 du 29 mai 2010, page 16
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:141:0016:0021:FR:PDF>
- Avis du Comité des régions sur le « Dialogue université-entreprise »
JOUE C n°141 du 29 mai 2010, page 27
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:141:0027:0030:FR:PDF>
- Communication de la Commission « Donner un nouvel élan à la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels pour appuyer la stratégie Europe 2020 »
COM(2010) 296 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0296:FIN:FR:PDF>

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Avis du Comité des régions sur « Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux — Anticiper et faire coïncider les compétences requises et les besoins du marché du travail »
JOUE C n°141 du 29 mai 2010, page 11
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:141:0011:0015:FR:PDF>

ENERGIE

- Rapport de la Commission européenne sur la mise en œuvre du programme énergétique européen pour la relance
COM(2010) 191 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0191:FIN:FR:PDF>
- Directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 19 mai 2010 concernant l'indication, par voie d'étiquetage et d'informations uniformes relatives aux produits, de la consommation en énergie et en autres ressources des produits liés à l'énergie
JOUE L n°153 du 18 juin 2010, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:153:0001:0012:FR:PDF>
- Directive 2010/31/UE du Parlement européen et du Conseil du 19 mai 2010 sur la performance énergétique des bâtiments
JOUE L n°153 du 18 juin 2010, page 13
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:153:0013:0035:FR:PDF>
- Proposition de règlement modifiant le règlement (CE) n°663/2009 établissant un programme d'aide à la relance économique par l'octroi d'une assistance financière communautaire à des projets dans le domaine de l'énergie
COM(2010) 283
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0283:FIN:FR:PDF>

ENVIRONNEMENT

- Conclusions du Conseil Environnement du 11 juin 2010 sur « Préparer les forêts au changement climatique : protection des forêts et information sur les forêts dans l'UE »
<http://www.consilium.europa.eu/uedocs/NewsWord/fr/envir/115114.doc>
- Rapport de l'Agence européenne de l'environnement sur la qualité des eaux de baignade – saison balnéaire 2009 et fiches par Etats membres
<http://www.eea.europa.eu/themes/water/status-and-monitoring/state-of-bathing-water-1/state-of-bathing-water>
- Communication de la Commission « Analyse des options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et évaluation du risque de fuites de carbone »
COM(2010) 265 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0265:FIN:FR:PDF>
- Avis d'initiative du Comité des régions sur le thème «La politique forestière de l'UE à la lumière des objectifs 20/20/20»
JOUE C n°141 du 29 mai 2010, page 45
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:141:0045:0049:FR:PDF>

INSTITUTIONS

- Rapport annuel 2009 sur les relations entre la Commission européenne et les parlements nationaux
COM(2010) 291 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0291:FIN:FR:PDF>

PECHE

- Avis du Comité des régions sur le « Livre vert — Réforme de la politique commune de la pêche et construire un avenir durable pour l'aquaculture »
JOUE C n°141 du 29 mai 2010, page 37
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:141:0037:0044:FR:PDF>
- Règlement (UE) no 498/2010 de la Commission du 9 juin 2010 interdisant, dans l'océan Atlantique, à l'est de la longitude 45° W, et dans la mer Méditerranée, la pêche du thon rouge par les senneurs à senne coulissante battant pavillon de la France ou de la Grèce ou enregistrés dans ces États membres
JOUE L n°142 du 10 juin 2010 page 1
<http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2010:142:SOM:FR:HTML>

POLITIQUE DE COHESION

- La déclaration de Tolède (en anglais uniquement)
http://ec.europa.eu/regional_policy/newsroom/pdf/201006_toledo_declaration_en.pdf
- Résolution du Parlement européen du 15 juin 2010 sur la transparence de la politique régionale et son financement
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2010-0201+0+DOC+XML+V0//FR&language=FR>
- Règlement (UE) no 437/2010 du Parlement européen et du Conseil du 19 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no 1080/2006 relatif au Fonds européen de développement régional et portant sur l'éligibilité des interventions dans le domaine du logement en faveur des communautés marginalisées
JOUE L132 du 29 mai 2010 page 1
<http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2010:132:SOM:FR:HTML>
- Règlement (UE) no 539/2010 du Parlement européen et du Conseil du 16 juin 2010 modifiant le règlement (CE) no 1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, en ce qui concerne la simplification de certaines exigences et certaines dispositions relatives à la gestion financière
JOUE L n°158 du 24 juin 2010, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:158:0001:0006:FR:PDF>

SOCIETE DE L'INFORMATION

- Avis du Comité des régions sur « Les infrastructures TIC pour la science en ligne; une stratégie pour la R&D et l'innovation en matière de TIC en Europe et une stratégie en matière de recherche sur les technologies futures et émergentes en Europe »
JOUE C n°141 du 29 mai 2010, page 5
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:141:0022:0026:FR:PDF>
- Communication sur les analyses de marché en application du cadre réglementaire de l'UE (3e rapport) -Nouveaux progrès dans la consolidation du marché intérieur des communications électroniques
COM(2010) 271 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0271:FIN:FR:PDF>

STRATEGIE DE LISBONNE

- Avis du Comité des régions sur « L'avenir de la stratégie de Lisbonne après 2010 »
JOUE C n°141 du 29 mai 2010, page 5
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:141:0005:0010:FR:PDF>

TRANSPORTS

- Avis du Comité des régions sur « Un avenir durable pour les transports : vers un système intégré, convivial et fondé sur la technologie »
JOUE C n°141 du 29 mai 2010, page 31
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:141:0031:0036:FR:PDF>